

portant maintien de Mr Jacob QUENUM
comme Juge au Tribunal de Première
Instance de Port-Novo.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la proclamation du 26 octobre ;
VU la Loi n°65-3 du 20 avril 1965, fixant l'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature ;
VU la Loi n°65-5 du 10 avril 1965, portant statut de la Magistrature et les textes modificatifs subséquents ;
VU le Décret n°72-279 du 26 octobre 1972, portant formation du Gouvernement ;
VU le Décret n°72-290 du 9 novembre 1972, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ; et le décret n°73-17 du 19 janvier 1973 qui l'a complété ;
VU le Décret n°72-270 du 14 octobre 1972, mettant à la disposition de la Fonction Publique Mr FAGBEMI Manou Rafiou et nommant Mr Jacob QUENUM en qualité de Juge au Tribunal de Première Instance d'Abomey spécialement chargé de l'instruction
Sur proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation ;
Après avis du Conseil Supérieur de la Magistrature en sa séance du 16 novembre 1972 ;
Le Conseil des Ministres entendu.

D E C R E T

Article 1er. - Le Décret n°72-270 du 14 octobre 1972 est rapporté dans ses dispositions en ce qui concerne Mr Jacob QUENUM.

Article 2. - Mr Jacob QUENUM, Magistrat du 3ème Grade 3ème Echelon est maintenu dans ses fonctions de Juge au Tribunal de Première Instance de Porto-Novo.

Article 3. - Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel

Fait à COTONOU, le 12 février 1973

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Chef de Bataillon Mathieu KEREKOU

Le Garde des Sceaux, Ministre de
la Justice et de la Législation

Ampliations : PR 8 - JORD 1 - DEF 2 - CS
6 - HJL 6 - DGAJL 4 - Ministères 11 -
- DFP +s/dtions 8 - DB-CF-DC-Solde 4
Trésor 4 - Intéressés 2 - CSM 2 - IAA-
DCCT - Délin Stat. 2 - CMI 1 Gde Ch.1

Chef d'Escadron Barthélémy OHOUENS